

Certificat Avancé

Contrat de Travail Individuel





Certificat Avancé Contrat de Travail Individuel

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Accès au site web: www.techtitute.com/fr/ecole-de-commerce/diplome-universite/diplome-universite-contrat-travail-individuel

Sommaire

01

Accueil

page 4

02

Pourquoi étudier à TECH?

page 6

03

Pourquoi notre programme?

page 10

04

Objectifs

page 14

05

Structure et contenu

page 18

06

Méthodologie

page 28

07

Profil de nos étudiants

page 36

08

Direction de la formation

page 40

09

Impact sur votre carrière

page 44

10

Bénéfices pour votre
entreprise

page 48

11

Diplôme

page 52

01

Accueil

Le contrat individuel de travail est le principal outil juridique utilisé par les entreprises pour recruter du personnel. Le connaître en profondeur constitue donc un avantage tactique essentiel, car il vous permet de connaître les possibilités dont vous disposez au moment d'entreprendre des projets ou des emplois de différents types. Un professionnel possédant ces connaissances est indispensable dans toute organisation d'entreprise, c'est pourquoi TECH a développé cette qualification complète qui inclut le contenu juridique nécessaire pour contribuer à dynamiser la carrière professionnelle et les projets personnels d'entreprise de tous ceux qui la suivent. Une occasion unique d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité professionnelle et du salaire.



Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel
TECH Université Technologique



“

Devenez un expert du contrat individuel de travail et apportez à votre entreprise des connaissances juridiques et commerciales essentielles”

02

Pourquoi étudier à TECH?

TECH est la plus grande École de Commerce 100% en ligne au monde. Il s'agit d'une École de Commerce d'élite, avec un modèle des plus hauts standards académiques. Un centre international de perfectionnement des compétences en gestion intensive et en haute performance.



“

TECH est une université à la pointe de la technologie, qui met toutes ses ressources à la disposition de l'étudiant pour l'aider à réussir dans son entreprise”

À TECH Université Technologique



Innovation

L'université offre un modèle d'apprentissage en ligne qui combine les dernières technologies éducatives avec la plus grande rigueur pédagogique. Une méthode unique, mondialement reconnue, qui vous procurera les clés afin d'être en mesure d'évoluer dans un monde en constante mutation, où l'innovation doit être le principale défi de tout entrepreneur.

"Microsoft Europe Success Story" pour avoir intégré dans nos programmes l'innovant système de multi-vidéos interactives.



Les plus hautes exigences

Les critères d'admission pour TECH ne sont pas économiques. Il ne faut pas faire un grand investissement pour étudier dans cette université. Cependant, pour obtenir un diplôme de TECH, les limites de l'intelligence et des capacités de l'étudiant seront testées. Les normes académiques de cette institution sont très élevées...

95%

des étudiants de TECH finalisent leurs études avec succès



Networking

Des professionnels de tous les pays collaborent avec TECH, ce qui vous permettra de créer un vaste réseau de contacts qui vous sera particulièrement utile pour votre avenir.

+100.000

dirigeants formés chaque année

+200

nationalités différentes



Empowerment

L'étudiant évoluera aux côtés des meilleures entreprises et des professionnels de grand prestige et de grande influence. TECH a développé des alliances stratégiques et un précieux réseau de contacts avec les principaux acteurs économiques des 7 continents.

+500

accords de collaboration avec les meilleures entreprises



Talents

Ce programme est une proposition unique visant à faire ressortir le talent de l'étudiant dans le domaine des affaires. C'est l'occasion de faire connaître leurs préoccupations et leur vision de l'entreprise.

TECH aide les étudiants à montrer leur talent au monde entier à la fin de ce programme.



Contexte Multiculturel

Les étudiants qui étudient à TECH bénéficieront d'une expérience unique. Vous étudierez dans un contexte multiculturel. Grâce à un programme à vision globale, vous découvrirez différentes manières de travailler dans différentes parties du monde. Vous serez ainsi en mesure de sélectionner ce qui convient le mieux à votre idée d'entreprise.

Nous comptons plus de 200 nationalités différentes parmi nos étudiants.

TECH recherche l'excellence et, à cette fin, elle possède une série de caractéristiques qui en font une université unique:



Analyse

TECH explore le côté critique de l'apprenant, sa capacité à remettre les choses en question, ses aptitudes à résoudre les problèmes et ses compétences interpersonnelles.



Excellence académique

TECH offre aux étudiants la meilleure méthodologie d'apprentissage en ligne. L'université combine la méthode Relearning (la méthode d'apprentissage de troisième cycle la plus reconnue au niveau international) avec l'Étude de cas. Un équilibre difficile entre tradition et avant-garde, dans le cadre d'un itinéraire académique des plus exigeants.



Économie d'échelle

TECH est la plus grande université en ligne du monde. Elle possède un portefeuille de plus de 10.000 diplômes de troisième cycle. Et dans la nouvelle économie, **volume + technologie = prix de rupture**. Ainsi, les études ne sont pas aussi coûteuses que dans une autre université.



Apprenez auprès des meilleurs

L'équipe d'enseignants de TECH explique en classe ce qui les a conduits au succès dans leurs entreprises, en travaillant dans un contexte réel, vivant et dynamique. Des enseignants qui s'engagent pleinement à offrir une spécialisation de qualité permettant aux étudiants de progresser dans leur carrière et de se distinguer dans le monde des affaires.

Des professeurs de 20 nationalités différentes.



À TECH, vous aurez accès aux études de cas les plus rigoureuses et les plus récentes du monde académique”

03

Pourquoi notre programme?

Suivre le programme TECH, c'est multiplier les possibilités de réussite professionnelle dans le domaine de la gestion supérieure des affaires.

C'est un défi qui implique des efforts et du dévouement, mais qui ouvre les portes d'un avenir prometteur. Les étudiants apprendront auprès de la meilleure équipe d'enseignants et avec la méthodologie éducative la plus flexible et la plus innovante.



“

Nous disposons d'une corps enseignant hautement qualifié et du programme didactique le plus complet du marché, ce qui nous permet de vous offrir une formation du plus haut niveau académique”

Ce programme offrira une multitude d'avantages professionnels et personnels, dont les suivants:

01

Donner un élan définitif à la carrière de l'étudiant

En étudiant à TECH, les étudiants seront en mesure de prendre en main leur avenir et de développer tout leur potentiel. À l'issue de ce programme, vous acquerez les compétences nécessaires pour apporter un changement positif à votre carrière en peu de temps.

70% des participants à cette spécialisation réalisent un changement positif dans leur carrière en moins de 2 ans.

02

Vous développerez une vision stratégique et globale de l'entreprise

TECH offre une vision approfondie de la gestion générale pour comprendre comment chaque décision affecte les différents domaines fonctionnels de l'entreprise.

Notre vision globale de l'entreprise améliorera votre vision stratégique.

03

Consolider les étudiants en gestion supérieure des affaires

Étudier à TECH, c'est ouvrir les portes d'un panorama professionnel de grande importance pour que les étudiants puissent se positionner comme des managers de haut niveau, avec une vision large de l'environnement international.

Vous travaillerez sur plus de 100 cas réels de cadres supérieurs.

04

Vous assumerez de nouvelles responsabilités

Au cours du programme, les dernières tendances, évolutions et stratégies sont présentées, afin que les étudiants puissent mener à bien leur travail professionnel dans un environnement en mutation.

À l'issue de cette formation, 45% des stagiaires sont promus en interne.

05

Vous aurez accès à un important réseau de contacts

TECH met ses étudiants en réseau afin de maximiser les opportunités. Des étudiants ayant les mêmes préoccupations et le désir de se développer. Ainsi, ils peuvent partager des partenaires, des clients ou des fournisseurs.

Vous trouverez un réseau de contact essentiel à votre développement professionnel.

06

Développer des projets d'entreprise de manière rigoureuse

Les étudiants acquerront une vision stratégique approfondie qui les aidera à élaborer leur propre projet, en tenant compte des différents domaines de l'entreprise.

20% de nos étudiants développent leur propre idée entrepreneuriale.

07

Améliorer les *soft skills* et les compétences de gestion

TECH aide les étudiants à appliquer et à développer les connaissances acquises et à améliorer leurs compétences interpersonnelles pour devenir des leaders qui font la différence.

Améliorez vos compétences en communication ainsi que dans le domaine du leadership pour booster votre carrière professionnelle.

08

Vous ferez partie d'une communauté exclusive

L'étudiant fera partie d'une communauté de managers d'élite, de grandes entreprises, d'institutions renommées et de professeurs qualifiés issus des universités les plus prestigieuses du monde: la communauté TECH Université de Technologie.

Nous vous donnons la possibilité de vous spécialiser auprès d'une équipe de professeurs de renommée internationale.

04 Objectifs

L'objectif de ce diplôme est de doter tous les étudiants de compétences de base et avancées dans les questions relatives au contrat de travail individuel. Ainsi, les professionnels seront en mesure d'offrir des solutions juridiques à des questions qui, sans conseils appropriés, pourraient être problématiques.



“

Vous deviendrez un élément clé de la stratégie de votre entreprise, qui s'adressera à vous pour obtenir des solutions rapides et efficaces à des problèmes complexes liés à l'emploi des personnes”

**TECH fait sien les objectifs de ses étudiants.
Ils travaillent ensemble pour les atteindre.**

Le **Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel** vous permettra de:

01

Reconnaître les conditions d'emploi applicables en fonction de la source du droit du travail dans laquelle elles sont incluses

04

Apprendre, avec discernement, les différents types de contrats existants afin de mieux les adapter aux besoins des entreprises

02

Acquérir une connaissance approfondie des caractéristiques de la relation de travail, en comprenant les différentes formes d'organisation des entreprises et les responsabilités professionnelles qui peuvent découler de ces décisions

03

Savoir gérer efficacement un processus de recrutement et de sélection, être capable de connaître toutes les questions nécessaires à l'entrée du travailleur dans l'entreprise

05

Connaître les droits qui s'appliquent en fonction du type de contrat de travail afin d'éviter d'éventuelles fraudes



06

Comprendre les droits et devoirs fondamentaux des travailleurs, en particulier la protection des droits fondamentaux

08

Posséder les compétences de base pour pouvoir donner des conseils sur les tâches quotidiennes de gestion de la main-d'œuvre

09

Renseignez-vous sur l'enregistrement du temps, les heures de travail, les heures supplémentaires, les pauses, les jours fériés, la modification des conditions de travail, les congés, les suspensions de contrat et les congés

07

Donner des conseils sur le contrôle de l'activité professionnelle par des moyens technologiques et sur les répercussions qui peuvent exister si ce contrôle est effectué en violation des droits des travailleurs

10

Avoir une vue d'ensemble de la cessation de la relation de travail



05

Structure et contenu

Le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel est un programme qui s'adapte aux besoins des étudiants, en leur donnant la flexibilité nécessaire pour adapter tout le contenu didactique à leurs propres horaires et intérêts.

Au cours des 6 mois d'étude, les étudiants comprendront toute la réalité du contrat individuel de travail, y compris les particularités pertinentes.



“

Grâce à cette qualification, vous pourrez améliorer considérablement vos chances d'avancement professionnel, en vous dotant de connaissances spécialisées dans le domaine des contrats qui vous distingueront des autres”

Programme d'études

Le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel de TECH Université Technologique est un programme intensif qui prépare ses étudiants à faire face à toutes les vicissitudes possibles lorsqu'ils traitent des questions de contrat de travail individuel.

Le contenu de le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel est conçu pour favoriser le développement des compétences managériales de ses étudiants, en leur donnant les outils nécessaires pour faire face à tout problème de contrat de travail de manière agile et efficace.

Au cours des 600 heures de formation, les étudiants analysent une multitude de cas pratiques dans le cadre d'un travail individuel et en équipe. Il s'agit donc d'une véritable immersion dans des situations professionnelles réelles.

Un plan qui prépare les étudiants à atteindre l'excellence dans le domaine du droit du travail. Soutenus par des contenus innovants et une grande quantité de support audiovisuel, ils pourront commencer à appliquer la méthodologie apprise au fur et à mesure, en voyant les bénéfices des connaissances tout en étudiant le diplôme.

Ce programme se déroule sur 6 mois et est divisé en 4 modules:

Module 1

La relation de travail, l'employeur et le contrat de travail

Module 2

Les modalités du contrat de travail et le pouvoir de direction de l'employeur

Module 3

Vicissitudes de la relation de travail: durée du travail, pauses, modification des conditions et interruption de la relation de travail

Module 4

Fin de la relation de travail

Où, quand et comment se déroule la formation?

TECH offre la possibilité de développer ce Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel entièrement en ligne. Pendant les 6 mois qde spécialisation, l'étudiant pourra accéder à tout moment à l'ensemble des contenus de ce programme, ce qui vous permettra de gérer vous-même votre temps d'étude.

Une expérience éducative unique, clé et décisive pour stimuler votre développement professionnel.



Module 1. La relation de travail, l'employeur et le contrat de travail

1.1. Les sources du droit du travail I

- 1.1.1. Contenu du travail de la Constitution espagnole de 1978
- 1.1.2. Règles internationales et supranationales
- 1.1.3. Règlements ayant force de loi
- 1.1.4. Règlements et autres dispositions réglementaires

1.2. Les sources du droit du travail II

- 1.2.1. Les conventions collectives comme source spécifique du droit du travail
- 1.2.2. Le contrat individuel de travail
- 1.2.3. Coutume et principes généraux du droit
- 1.2.4. La condition la plus avantageuse
- 1.2.5. Les critères d'ordonnement entre les normes de travail concurrentes

1.3. Le concept de travailleur: caractéristiques et zones d'ombre

- 1.3.1. Les présupposés de l'emploi: service personnel, caractère volontaire, caractère rémunéré, dépendance d'autrui et dépendance
- 1.3.2. Relations de travail particulières
- 1.3.3. Activités exclues de la législation du travail

1.4. Le travailleur employeur I

- 1.4.1. La notion d'employeur en droit du travail
- 1.4.2. L'entreprise, le lieu de travail et l'unité de production
- 1.4.3. Groupes d'entreprises à des fins d'emploi
- 1.4.4. L'externalisation des services: contrats et sous-contrats

1.5. Le travailleur employeur II

- 1.5.1. Transfert illégal de travailleurs
- 1.5.2. Le Transmission de l'entreprise

1.6. La sélection et le recrutement des travailleurs

- 1.6.1. Le processus de recrutement des travailleurs
- 1.6.2. Le processus de sélection des travailleurs
- 1.6.3. Discrimination dans l'accès à l'emploi
- 1.6.4. Mesures d'action positive dans l'accès à l'emploi

1.7. Contrat de travail: limites et éléments essentiels

- 1.7.1. La capacité de travailler
- 1.7.2. Limites au travail des mineurs
- 1.7.3. La forme du contrat de travail
- 1.7.4. Inefficacité du contrat de travail
- 1.7.5. La copie de base du contrat de travail
- 1.7.6. La protection des données à caractère personnel

1.8. La protection des données à caractère personnel

- 1.8.1. L'accord de dévouement total ou d'exclusivité dans la fourniture de services de main-d'œuvre
- 1.8.2. Le pacte de permanence de l'entreprise
- 1.8.3. Non-concurrence post-contractuelle

1.9. Le régime juridique de la période d'essai

- 1.9.1. L'accord sur la période probatoire et sa durée
- 1.9.2. Retrait volontaire pendant la période d'essai
- 1.9.3. Retrait pendant la période d'essai pour les travailleuses enceintes

1.10. Les droits des travailleurs sur leurs créations intellectuelles

- 1.10.1. Les droits d'exploitation des créations des travailleurs: exigences et portée
- 1.10.2. Les droits d'exploitation des œuvres générées par ordinateur
- 1.10.3. Droits moraux

Module 2. Les modalités du contrat de travail et le pouvoir de direction de l'employeur**2.1. Contrats à durée indéterminée**

- 2.1.1. Le contrat ordinaire à durée indéterminée
- 2.1.2. La promotion des contrats à durée indéterminée
- 2.1.3. Contrats à durée déterminée discontinus et contrats à durée déterminée périodiques

2.2. Emploi temporaire I

- 2.2.1. Le contrat pour un travail ou un service spécifique
- 2.2.2. Contrats temporaires dus à des circonstances de production
- 2.2.3. Contrats intérimaires

2.3. Contrats temporaires II

- 2.3.1. Contrats de formation et d'apprentissage
- 2.3.2. Contrats de stage

2.4. Contrats temporaires III

- 2.4.1. Dispositions communes au travail temporaire
- 2.4.2. Autres formes d'emploi temporaire
- 2.4.3. Agences de travail temporaire (ATT)

2.5. Le contrat à temps partiel et ses variantes

- 2.5.1. Le contrat commun à temps partiel
- 2.5.2. Commandement du contrat à temps partiel
- 2.5.3. L'échange d'heures supplémentaires
- 2.5.4. Retraite partielle et contrats de secours

2.6. Télétravail et télétravail

- 2.6.1. Le caractère volontaire du télétravail
- 2.6.2. Les exigences à inclure dans le contrat
- 2.6.3. Le jour et la déconnexion numérique
- 2.6.4. Suivi de l'activité professionnelle

2.7. Le droit à un emploi effectif et les droits fondamentaux des travailleurs

- 2.7.1. Le droit à une occupation effective
- 2.7.2. Droits fondamentaux spécifiques à la relation de travail
- 2.7.3. Droits fondamentaux non spécifiques à la relation de travail
- 2.7.4. Réparation du préjudice: préjudice non pécuniaire

2.8. Les fonctions de l'employé

- 2.8.1. Le devoir de ne pas concourir à l'activité de l'entreprise
- 2.8.2. Devoir de diligence et bonne foi
- 2.8.3. L'obligation de respecter les mesures de santé et de sécurité
- 2.8.4. L'obligation de se conformer aux ordres et aux instructions de l'employeur

2.9. Le pouvoir de la gestion et les nouveaux mécanismes de contrôle technologique

- 2.9.1. Le pouvoir de direction de l'employeur
 - 2.9.1.1. Contrôle des casiers et des effets personnels
- 2.9.2. Le pouvoir de la gestion et les nouveaux mécanismes de suivi et de contrôle
 - 2.9.2.1. Contrôle informatique des outils technologiques
 - 2.9.2.2. Contrôle via la géolocalisation ou les systèmes GPS
 - 2.9.2.3. Contrôle par des systèmes de vidéosurveillance

2.10. Détermination de la performance au travail et de la mobilité fonctionnelle

- 2.10.1. Détermination de la prestation de travail: aspects généraux
- 2.10.2. La Système de classification des emplois: Groupes vocaux
- 2.10.3. La mobilité fonctionnelle et le *ius variandi* de l'employeur
 - 2.10.3.1. Exigences générales: qualifications et respect de la dignité des travailleurs
 - 2.10.3.2. Mobilité fonctionnelle au sein du groupe professionnel: horizontale
 - 2.10.3.3. Mobilité fonctionnelle en dehors du groupe professionnel: verticale

Module 3. Vicissitudes de la relation de travail: durée du travail, pauses, modification des conditions et interruption de la relation de travail

3.1. Temps de travail: la journée de travail

- 3.1.1. Temps de travail ordinaire
 - 3.1.1.1. Durée de la journée de travail
 - 3.1.1.2. Répartition du temps de travail
- 3.1.2. Jours ouvrables spéciaux en raison de l'activité
- 3.1.3. Jours spéciaux pour raisons personnelles
- 3.1.4. Obligation d'enregistrement

- 3.1.5. Heures supplémentaires
 - 3.1.5.1. Concept et classification
 - 3.1.5.2. Nature
 - 3.1.5.3. Compensation pour sa réalisation
 - 3.1.5.4. Interdictions
 - 3.1.5.5. Enregistrement
 - 3.1.5.6. Heures de travail
- 3.1.6. Horaires
- 3.1.7. Travail de nuit et travailleur de nuit
- 3.1.8. Travail posté

3.2. Adaptation du temps de travail et droits à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée

- 3.2.1. Réduction du temps de travail pour les soins aux enfants
- 3.2.2. Absence ou réduction du temps de travail pour cause de naissance prématurée ou d'hospitalisation du nouveau-né

- 3.2.3. Réduction du temps de travail pour des raisons de tutelle légale de mineurs, de membres de la famille ou de personnes handicapées
- 3.2.4. Réduction du temps de travail ou adaptation dans le cas d'un mineur atteint d'un cancer ou de toute autre maladie grave
- 3.2.5. Réduction des heures de travail en raison de la violence sexiste ou du terrorisme
- 3.2.6. Réduction des heures de travail pour recevoir une formation en PRL

3.3. Le régime des congés annuels et des repos

- 3.3.1. Le calendrier de travail
- 3.3.2. La période de repos
 - 3.3.2.1. Pauses pendant la journée de travail
 - 3.3.2.2. Repos entre les quarts de travail
 - 3.3.2.3. Repos hebdomadaire
- 3.3.3. Jours fériés

- 3.3.4. Vacances
 - 3.3.4.1. Création, durée et régularisation
 - 3.3.4.2. Proportionnalité et périodes de référence
 - 3.3.4.3. Coïncidence du congé avec des périodes de congé de maladie
 - 3.3.4.4. Temps passé en vacances
 - 3.3.4.5. Statut rémunéré et possibilité de substitution

3.4. Avantage salarial

- 3.4.1. Concept et fonction du salaire
- 3.4.2. Salaires en espèces et en nature
- 3.4.3. Paiements non salariaux
- 3.4.4. Systèmes salariaux: procédures de détermination
- 3.4.5. Structure des salaires
 - 3.4.5.1. Traitement de base
 - 3.4.5.2. Suppléments salariaux
 - 3.4.5.3. Consolidation des compléments de salaire

- 3.4.6. Paiements extraordinaires
- 3.4.7. Détermination du salaire
 - 3.4.7.1. Le salaire minimum interprofessionnel
 - 3.4.7.2. Le salaire professionnel
 - 3.4.7.3. Le salaire contractuel
- 3.4.8. Le mécanisme d'absorption et de compensation des salaires
- 3.4.9. Paiement des salaires
- 3.4.10. Protection des salaires
 - 3.4.10.1. Non-attachabilité des salaires
 - 3.4.10.2. Le salaire comme crédit privilégié
- 3.4.11. Le Fonds de garantie salariale

3.5. Mobilité géographique des travailleurs

- 3.5.1. Concept et caractéristiques
- 3.5.2. Le régime juridique des transferts
 - 3.5.2.1. Concept
 - 3.5.2.2. Élément causal
 - 3.5.2.3. Types d'envois
 - 3.5.2.4. Procédure
- 3.5.3. Le régime juridique du détachement
 - 3.5.3.1. Concept
 - 3.5.3.2. Élément causal
 - 3.5.3.3. Procédure
 - 3.5.3.4. Effets

3.6. Modification substantielle des conditions de travail

- 3.6.1. Champ d'application de l'article 41 ET et cas exclus
- 3.6.2. Élément causal
- 3.6.3. Conditions de travail sujettes à modification
- 3.6.4. Concept de modification substantielle
- 3.6.5. Type de modification substantielle: individuelle ou collective
- 3.6.6. Procédure
 - 3.6.6.1. La modification individuelle
 - 3.6.6.2. Modification collective
- 3.6.7. Modification substantielle des conditions de travail prévues par une convention collective légale: Article 82.3 ET

3.7. Modifications des conditions de travail à la demande du salarié

- 3.7.1. Promotions
 - 3.7.1.1. Concept
 - 3.7.1.2. Régime juridique
- 3.7.2. Regroupement familial
- 3.7.3. Objectif
- 3.7.4. Régime juridique
- 3.7.5. Raisons objectives
 - 3.7.5.1. Protection des travailleuses victimes de la violence sexiste et du terrorisme
 - 3.7.5.2. Protection des personnes handicapées
 - 3.7.5.3. Protection de l'intégrité physique du travailleur

3.8. Interruption de l'emploi: congés payés

- 3.8.1. Concept et caractéristiques
- 3.8.2. Typologie des permis
- 3.8.3. Autres interruptions du travail pour des raisons non imputables au travailleur
- 3.8.4. Effets et utilisation du congé

3.9. Suspension du contrat de travail pour des raisons commerciales ou de force majeure

- 3.9.1. Concept et caractéristiques
- 3.9.2. Motifs de suspension
 - 3.9.2.1. Suspension du contrat à la volonté des parties
 - 3.9.2.2. Suspension pour cause d'incapacité temporaire
 - 3.9.2.3. Suspension pour raisons familiales
 - 3.9.2.4. Suspension à la volonté de l'employé

- 3.9.2.5. Travailleur victime de la violence de genre
- 3.9.2.6. Exercice du droit de grève
- 3.9.2.7. Suspension à la volonté de l'employeur
- 3.9.2.8. Pour des raisons disciplinaires
- 3.9.2.9. Fermeture légale de l'entreprise
- 3.9.3. Suspension et réduction du temps de travail pour des raisons professionnelles
- 3.9.4. Suspension et réduction des heures de travail pour cause de force majeure

3.10. Le régime juridique du congé d'absence du travail

- 3.10.1. Concept et typologie
- 3.10.2. Congé forcé
 - 3.10.2.1. Nomination ou élection à une fonction publique
 - 3.10.2.2. Bureaux syndicaux
 - 3.10.2.3. Effets

- 3.10.3. Congé pour soins aux enfants et à la famille
 - 3.10.3.1. Hypothèses
 - 3.10.3.2. Effets
- 3.10.4. Congé volontaire
 - 3.10.4.1. Exigences
 - 3.10.4.2. Effets

Module 4. Fin de la relation de travail

4.1. La résiliation du contrat de travail par la volonté commune des parties

- 4.1.1. Résiliation du contrat par accord mutuel des parties
 - 4.1.1.1. Concept
 - 4.1.1.2. Exigences
 - 4.1.1.3. Effets
- 4.1.2. Résiliation du contrat pour des raisons valablement énoncées dans le contrat: concept et exigences
- 4.1.3. Résiliation du contrat en raison de l'expiration du délai convenu ou de l'achèvement des travaux ou des services couverts par le contrat

4.2. Résiliation du contrat de travail pour d'autres causes liées aux parties au contrat

- 4.2.1. Décès, retraite, incapacité ou cessation de la personnalité juridique de l'employeur
- 4.2.2. Décès, retraite ou incapacité de l'employé

4.3. La libre démission ou l'abandon du travailleur

- 4.3.1. Concept de démission et d'abandon
- 4.3.2. Démission avec préavis
- 4.3.3. Démission avec préavis
- 4.3.4. Aspects formels et effets
- 4.3.5. Démission du personnel de direction

4.4. Résiliation du contrat de travail à la volonté de l'employé en raison d'une violation du contrat par l'employeur

- 4.4.1. Résiliation du contrat pour rupture du contrat par l'employeur: motifs
 - 4.4.1.1. Modifications substantielles entraînant une atteinte à la dignité du travailleur
 - 4.4.1.2. Non-paiement ou retards persistants
 - 4.4.1.3. Autres violations graves du contrat par l'employeur
- 4.4.2. Procédure
- 4.4.3. Effets

4.5. Licenciement disciplinaire

- 4.5.1. Concept et caractéristiques
- 4.5.2. Causes
 - 4.5.2.1. Absence répétée de présence ou de ponctualité
 - 4.5.2.2. Indiscipline ou désobéissance au travail
 - 4.5.2.3. Infractions verbales ou physiques

- 4.5.2.4. Violation de la bonne foi contractuelle et abus de confiance dans l'exécution du travail
- 4.5.2.5. Baisse continue et délibérée des performances
- 4.5.2.6. ivresse habituelle ou toxicomanie
- 4.5.2.7. Harcèlement discriminatoire de l'employeur ou des personnes travaillant dans l'entreprise

- 4.5.3. Forme et procédure
 - 4.5.3.1. La lettre de licenciement
 - 4.5.3.2. La date d'entrée en vigueur
 - 4.5.3.3. La communication du licenciement au travailleur
- 4.5.4. La procédure de licenciement disciplinaire dans le cas des représentants légaux des salariés

4.6. La résiliation du contrat de travail pour des raisons objectives: Licenciements collectifs

- 4.6.1. Concept et régime juridique
- 4.6.2. Causes
 - 4.6.2.1. Inaptitude du travailleur
 - 4.6.2.2. Incapacité à s'adapter aux changements techniques sur le lieu de travail

- 4.6.2.3. Raisons économiques, techniques, organisationnelles et de production
- 4.6.2.4. Insuffisance des crédits budgétaires
- 4.6.3. Exigences formelles et procédurales
 - 4.6.3.1. Mise à disposition de la compensation
 - 4.6.3.2. La lettre de licenciement
 - 4.6.3.3. Le délai de préavis et le congé d'heures pour trouver un emploi
- 4.6.4. Priorité à la permanence

4.7. Licenciements collectifs

- 4.7.1. Concept et caractéristiques
- 4.7.2. Causes
 - 4.7.1.1. Causes économiques
 - 4.7.1.2. Raisons organisationnelles
 - 4.7.1.3. Causes techniques
 - 4.7.1.4. Causes productives
- 4.7.3. Portée des causes: les seuils

- 4.7.4. Procédure
 - 4.7.4.1. Phase collective du licenciement collectif: période de consultation et processus de négociation
 - 4.7.4.2. Phase individuelle des licenciements collectifs
- 4.7.5. Brève référence aux licenciements collectifs dans les entreprises en faillite



06

Méthodologie

Ce programme de formation offre une manière différente d'apprendre. Notre méthodologie est développée à travers un mode d'apprentissage cyclique: ***le Relearning***.

Ce système d'enseignement est utilisé, par exemple, dans les écoles de médecine les plus prestigieuses du monde et a été considéré comme l'un des plus efficaces par des publications de premier plan telles que le ***New England Journal of Medicine***.





“

Découvrez le Relearning, un système qui laisse de côté l'apprentissage linéaire conventionnel au profit des systèmes d'enseignement cycliques: une façon d'apprendre qui a prouvé son énorme efficacité, notamment dans les matières dont la mémorisation est essentielle”



TECH Business School utilise l'Étude de Cas pour contextualiser tout le contenu.

Notre programme offre une méthode révolutionnaire de développement des compétences et des connaissances. Notre objectif est de renforcer les compétences dans un contexte changeant, compétitif et hautement exigeant.

“

Avec TECH, vous pouvez expérimenter une manière d'apprendre qui ébranle les fondations des universités traditionnelles du monde entier”



Notre programme vous prépare à relever les défis commerciaux dans des environnements incertains et à faire réussir votre entreprise.



Notre programme vous prépare à relever de nouveaux défis dans des environnements incertains et à réussir votre carrière.

Une méthode d'apprentissage innovante et différente

Ce programme TECH est un parcours de formation intensif, créé de toutes pièces pour offrir aux managers des défis et des décisions commerciales au plus haut niveau, tant au niveau national qu'international. Grâce à cette méthodologie, l'épanouissement personnel et professionnel est stimulé, faisant ainsi un pas décisif vers la réussite. La méthode des cas, technique qui constitue la base de ce contenu, permet de suivre la réalité économique, sociale et commerciale la plus actuelle.



Vous apprendrez, par le biais d'activités collaboratives et de cas réels, la résolution de situations complexes dans des environnements professionnels réels

La méthode des cas est le système d'apprentissage le plus utilisé dans les meilleures écoles de commerce du monde depuis qu'elles existent. Développée en 1912 pour que les étudiants en Droit n'apprennent pas seulement le droit sur la base d'un contenu théorique, la méthode des cas consiste à leur présenter des situations réelles complexes afin qu'ils prennent des décisions éclairées et des jugements de valeur sur la manière de les résoudre. En 1924, elle a été établie comme méthode d'enseignement standard à Harvard.

Dans une situation donnée, que doit faire un professionnel? C'est la question à laquelle nous sommes confrontés dans la méthode des cas, une méthode d'apprentissage orientée vers l'action. Tout au long du programme, les étudiants seront confrontés à de multiples cas réels. Ils devront intégrer toutes leurs connaissances, faire des recherches, argumenter et défendre leurs idées et leurs décisions.

Relearning Methodology

TECH combine efficacement la méthodologie des Études de Cas avec un système d'apprentissage 100% en ligne basé sur la répétition, qui associe différents éléments didactiques dans chaque leçon.

Nous enrichissons l'Étude de Cas avec la meilleure méthode d'enseignement 100% en ligne: le Relearning.

Notre système en ligne vous permettra d'organiser votre temps et votre rythme d'apprentissage, en l'adaptant à votre emploi du temps. Vous pourrez accéder aux contenus depuis n'importe quel appareil fixe ou mobile doté d'une connexion Internet.

À TECH, vous apprendrez avec une méthodologie de pointe conçue pour former les managers du futur. Cette méthode, à la pointe de la pédagogie mondiale, est appelée Relearning.

Notre école de commerce est la seule école autorisée à employer cette méthode fructueuse. En 2019, nous avons réussi à améliorer les niveaux de satisfaction globale de nos étudiants (qualité de l'enseignement, qualité des supports, structure des cours, objectifs...) par rapport aux indicateurs de la meilleure université en ligne.



Dans notre programme, l'apprentissage n'est pas un processus linéaire, mais se déroule en spirale (apprendre, désapprendre, oublier et réapprendre). C'est pourquoi nous combinons chacun de ces éléments de manière concentrique. Cette méthodologie a permis de former plus de 650.000 diplômés universitaires avec un succès sans précédent dans des domaines aussi divers que la biochimie, la génétique, la chirurgie, le droit international, les compétences en gestion, les sciences du sport, la philosophie, le droit, l'ingénierie, le journalisme, l'histoire, les marchés financiers et les instruments. Tout cela dans un environnement très exigeant, avec un corps étudiant universitaire au profil socio-économique élevé et dont l'âge moyen est de 43,5 ans.

Le Relearning vous permettra d'apprendre avec moins d'efforts et plus de performance, en vous impliquant davantage dans votre spécialisation, en développant un esprit critique, en défendant des arguments et en contrastant les opinions: une équation directe vers le succès.

D'après les dernières preuves scientifiques dans le domaine des neurosciences, non seulement nous savons comment organiser les informations, les idées, les images et les souvenirs, mais nous savons aussi que le lieu et le contexte dans lesquels nous avons appris quelque chose sont fondamentaux pour notre capacité à nous en souvenir et à le stocker dans l'hippocampe, pour le conserver dans notre mémoire à long terme.

De cette manière, et dans ce que l'on appelle Neurocognitive context-dependent e-learning, les différents éléments de notre programme sont reliés au contexte dans lequel le participant développe sa pratique professionnelle.



Ce programme offre le support matériel pédagogique, soigneusement préparé pour les professionnels:



Support d'étude

Tous les contenus didactiques sont créés par les spécialistes qui enseigneront le cours, spécifiquement pour le cours, afin que le développement didactique soit vraiment spécifique et concret.

Ces contenus sont ensuite appliqués au format audiovisuel, pour créer la méthode de travail TECH en ligne. Tout cela, avec les dernières techniques qui offrent des pièces de haute qualité dans chacun des matériaux qui sont mis à la disposition de l'étudiant.



Cours magistraux

Il existe de nombreux faits scientifiques prouvant l'utilité de l'observation par un tiers expert.

La méthode "Learning from an Expert" permet au professionnel de renforcer ses connaissances ainsi que sa mémoire, puis lui permet d'avoir davantage confiance en lui concernant la prise de décisions difficiles.



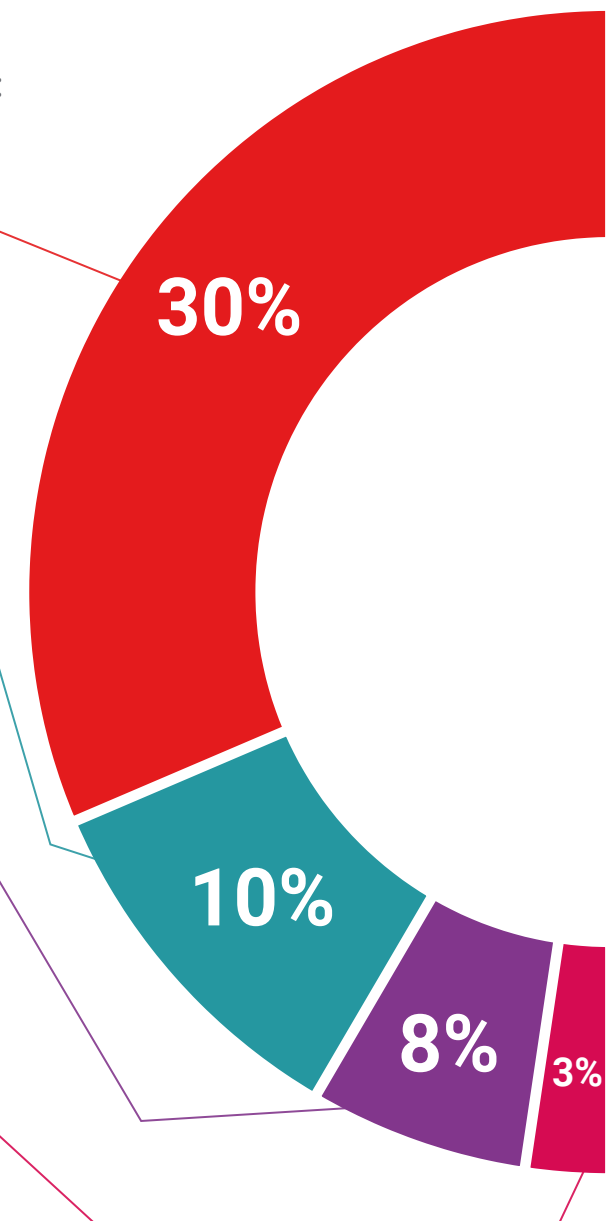
Stages en compétences de gestion

Ceux-ci mèneront des activités visant à développer des compétences de gestion spécifiques dans chaque domaine thématique. Pratiques et dynamiques pour acquérir et développer les compétences et les capacités dont un cadre supérieur a besoin dans le contexte de la mondialisation dans lequel nous vivons.



Lectures complémentaires

Articles récents, documents de consensus et directives internationales, entre autres. Dans la bibliothèque virtuelle de TECH, l'étudiant aura accès à tout ce dont il a besoin pour compléter sa formation.





Case studies

Ils réaliseront une sélection des meilleures études de cas choisies spécifiquement pour ce diplôme. Des cas présentés, analysés et tutorés par les meilleurs spécialistes de la direction d'entreprise sur la scène internationale.



Résumés interactifs

L'équipe TECH présente les contenus de manière attrayante et dynamique dans des pilules multimédia comprenant des audios, des vidéos, des images, des diagrammes et des cartes conceptuelles afin de renforcer les connaissances. Ce système éducatif unique pour la présentation de contenu multimédia a été récompensé par Microsoft en tant que "European Success Story".



Testing & Retesting

Les connaissances de l'étudiant sont évaluées et réévaluées périodiquement tout au long du programme, par des activités et des exercices d'évaluation et d'auto-évaluation, afin que l'étudiant puisse vérifier comment il atteint ses objectifs.



07

Profil de nos étudiants

Le Certificat Avancé s'adresse aux diplômés de l'enseignement supérieur et aux diplômés universitaires qui ont déjà obtenu un diplôme dans le domaine du droit du travail.

Les professionnels ayant deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine du conseil en droit du travail, même s'ils sont titulaires d'un diplôme universitaire dans n'importe quel domaine, peuvent également suivre le Certificat Avancé.





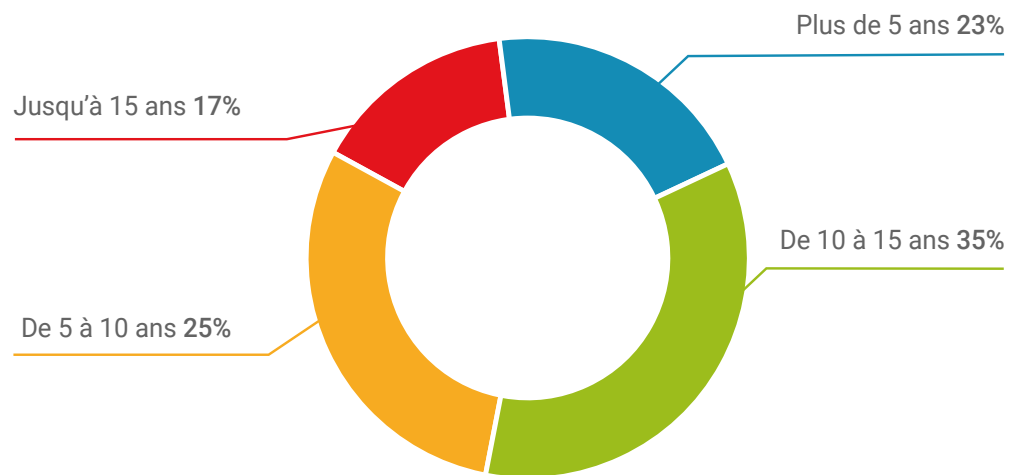
“

Si vous avez une expérience en droit du travail et que vous souhaitez donner un coup de pouce de qualité à votre carrière, vous êtes au bon endroit”

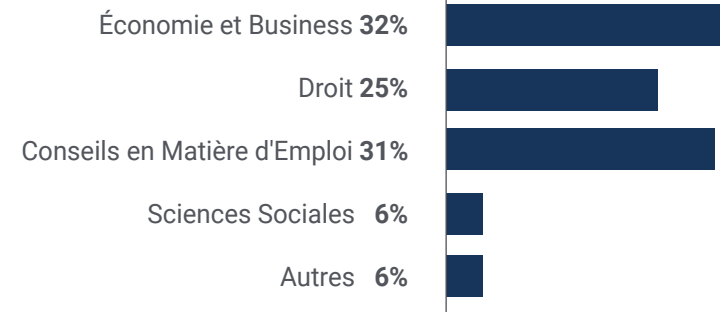
Moyenne d'âge

Entre **35** et **45** ans

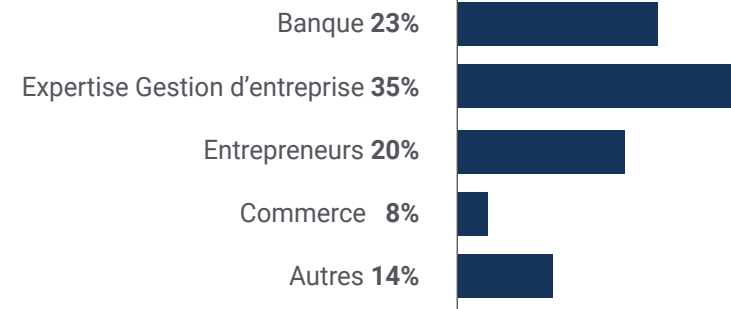
Années d'expérience



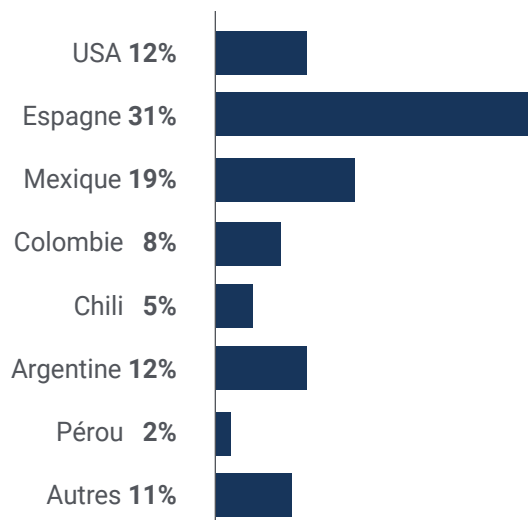
Formation



Profil Académique



Distribution géographique



Sara María Urquiza

Avocate

"Avec les connaissances de ce diplôme, j'ai pu gérer beaucoup mieux la gestion des contrats de mon entreprise, ce qui m'a garanti plus de responsabilités ainsi qu'un meilleur salaire"

08

Direction de la formation

Le corps enseignant du programme comprend des experts de premier plan en matière d'audit comptable, qui apportent à ce Certificat Avancé l'expérience de leurs années de travail.. De plus, d'autres spécialistes de prestige reconnu dans des domaines connexes participent à sa conception et à sa préparation, complétant le Certificat Avancé de manière interdisciplinaire, ce qui en fait, par conséquent, une expérience unique au niveau académique pour l'étudiant.



“

Notre équipe pédagogique vous aidera à consolider vos connaissances afin que vous puissiez les appliquer avec confiance dans votre pratique quotidienne”

Direction



Dr Taléns Visconti, Eduardo Enrique

- ♦ Maîtrise officielle en droit, affaires et justice
- ♦ Maîtrise officielle en droit, affaires et justice. Université de Valence
- ♦ Doctorat en droit, affaires et justice. Université de Valence
- ♦ Diplôme de spécialisation en médiation du travail. Université de Valence

Professeurs

Dr Ramos Moragues, Francisco

- » Centre de doctorat européen en droit du travail et sécurité sociale. Université de Bologne
- » Docteur en droit du travail et de la sécurité sociale Centre. Université de Valence
- » Diplôme du Centre de droit. Université de Valence
- » Diplôme en relations de travail. Faculté des sciences sociales de l'Université de Valence



09

Impact sur votre carrière

TECH est conscients qu'entreprendre un programme de cette nature représente un investissement financier, professionnel et, bien sûr, personnel important.

L'objectif ultime de cet effort important doit être de parvenir à une croissance professionnelle.





“

Vous aurez une meilleure perspective de votre travail grâce à la gestion professionnelle de questions contractuelles complexes”

Êtes-vous prêt à faire le grand saut? Vous allez booster votre carrière professionnelle.

Le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel de TECH prépare ses étudiants à réussir professionnellement grâce à des connaissances avancées dans tout ce qui concerne le contrat individuel de travail.

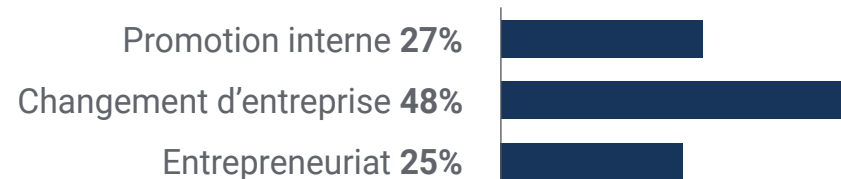
Ne manquez pas l'occasion de vous spécialiser avec nous et vous verrez que vous obtiendrez rapidement les résultats attendus.

Si vous souhaitez apporter un changement positif dans votre profession, le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel vous aidera à y parvenir.

Le moment du changement



Type de changement



Amélioration du salaire

La réalisation de ce programme se traduit par une augmentation de salaire de plus de **25,22%** pour nos stagiaires



10

Bénéfices pour votre entreprise

Le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel contribue à porter le talent de l'organisation à son plein potentiel grâce à la spécialisation de leaders de haut niveau. Par conséquent, la participation à ce programme académique vous permettra de vous améliorer non seulement sur le plan personnel, mais, surtout sur le plan professionnel, en augmentant votre formation et en améliorant vos compétences en matière de gestion. De plus, rejoindre la communauté éducative TECH est une occasion unique d'accéder à un puissant réseau de contacts dans lequel vous pourrez trouver de futurs partenaires professionnels, clients ou fournisseurs.





“

Apportez une nouvelle vision du travail à votre pratique quotidienne et obtenez de plus grands bénéfices pour vous et votre entreprise”

Développer et retenir les talents dans les entreprises est le meilleur investissement à long terme.

01

Accroître les talents et le capital intellectuel le capital intellectuel

Le professionnel apportera à l'entreprise de nouveaux concepts, stratégies et perspectives susceptibles d'entraîner des changements importants dans l'organisation.

02

Conserver les cadres à haut potentiel et éviter la fuite des talents

Ce programme renforce le lien entre les entreprises leurs employés et ouvre de nouvelles voies d'évolution professionnelle au sein de l'entreprise.

03

Former des agents du changement

Ils seront capables de prendre des décisions en période d'incertitude et de crise, aidant ainsi l'organisation à surmonter les obstacles.

04

Des possibilités accrues d'expansion internationale

Grâce à ce programme, les entreprises entreront en contact avec les principaux marchés de l'économie mondiale.

05

Développement de projets propres

Vous pourrez travailler sur un projet réel ou développer de nouveaux projets dans le domaine de la R+D ou du Business Development de votre entreprise.

06

Augmentation de la compétitivité

Ce programme permettra à nos étudiants d'acquérir les compétences nécessaires pour relever de nouveaux défis et faire progresser l'organisation.



11 Diplôme

Le Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel vous garantit, en plus de la formation la plus rigoureuse et la plus actuelle, l'accès à un diplôme universitaire de Certificat Avancé délivré par TECH Université Technologique.



“

Finalisez cette formation avec succès et recevez votre diplôme universitaire sans avoir à vous soucier des déplacements ou des démarches administratives”

Ce **Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel** contient le programme le plus complet et le plus à jour du marché.

Après avoir réussi l'évaluation, l'étudiant recevra par courrier postal* avec accusé de réception son correspondant diplôme de **Certificat Avancé** délivré par **TECH Université Technologique**.

Le diplôme délivré par **TECH Université Technologique** indiquera la note obtenue lors du Certificat Avancé, et répond aux exigences communément demandées par les bourses d'emploi, les concours et les commissions d'évaluation des carrières professionnelles.

Diplôme: **Certificat Avancé en Contrat de Travail Individuel**

N.° d'Heures Officielles: **600 h.**



*Si l'étudiant souhaite que son diplôme version papier possède l'Apostille de La Haye, TECH EDUCATION fera les démarches nécessaires pour son obtention moyennant un coût supplémentaire.



Certificat Avancé

Contrat de Travail Individuel

- » Modalité: en ligne
- » Durée: 6 mois
- » Qualification: TECH Université Technologique
- » Intensité: 16h/semaine
- » Horaire: à votre rythme
- » Examens: en ligne

Certificat Avancé

Contrat de Travail Individuel

